

Réalisation d'une étude sur le ruissellement de l'eau par Rennes Métropole

Rennes Métropole a réalisé une étude spécifique sur les ruissellements de l'eau afin de mieux comprendre et cartographier la connaissance de ces phénomènes, de proposer des stratégies de réduction du risque et d'accompagner sa prise en compte dans le développement du territoire. Ces phénomènes se produisent lors de périodes de pluies soutenues, parfois très localisées, qui peuvent entraîner des inondations subites sur les points bas qui recueillent ces eaux qui n'ont pas le temps de s'infiltrer. Le secteur du Pâtis Malais a notamment été concerné par ce phénomène en janvier 2025, qui a inondé des habitations avant la crue de la Seiche. Suite à ce constat, Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été l'un des premiers secteurs étudiés par Rennes Métropole. Des « couloirs » de ruissellement potentiels ont ainsi pu être identifiés, ce qui constitue une aide à la décision pour des aménagements de réduction du risque (zones « tampon » par exemple) mais aussi pour adapter à l'avenir les projets de constructions dans les secteurs où cela représente un risque pour la sécurité des personnes et des biens.

Concertation ZAC centre-ville et Cœur de Ville Orson : quelles suites ?

Le projet de ZAC multisite Cœur de Ville & Orson se poursuit après la concertation du public qui s'est tenue du 30 mars au 30 avril 2026 et une présentation du projet lors de la réunion publique du 7 avril. Les observations du public déposées sur les registres de concertation (papier et dématérialisé) feront l'objet d'un bilan qui sera présenté à l'occasion du conseil municipal du 10 juin. Le dossier administratif du projet de ZAC multisite Cœur de Ville & Orson fera ensuite l'objet d'une instruction par l'autorité environnementale qui émettra un avis. À l'automne, les habitant·e·s auront une nouvelle occasion de s'exprimer sur le projet par voie électronique. Ensuite, le conseil municipal, approuvera la création de la ZAC multisite Cœur de Ville & Orson. La phase du dossier de Réalisation s'engagera dès 2027. Vous pouvez suivre ces étapes et consulter la ressource documentaire à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5110/>



Travaux de restauration de l'église Saint-Léonard

Après de nombreux mois d'études, les travaux de restauration de l'église Saint Léonard vont pouvoir s'engager à l'automne 2026. Ce lancement fait suite à une phase préalable de diagnostic archéologique menée par l'INRAP, ainsi qu'à des inventaires faunistiques réalisés par la LPO, permettant de mieux connaître l'état du site et d'adapter les interventions à ses spécificités patrimoniales et environnementales.

Cette première étape des travaux sera consacrée à la mise en sécurité et à l'assainissement de l'édifice. Dans la crypte, les sols et les enduits en ciment seront retirés afin de retrouver des matériaux plus adaptés à la conservation du bâti ancien. L'entrée de l'église fera l'objet d'aménagements visant à rendre le site accessible à tous les publics. Par ailleurs, les toitures du chœur seront protégées pour éviter les infiltrations, tandis que le paratonnerre sera remis



aux normes afin de garantir la sécurité de l'ensemble. Enfin, les accès extérieurs menant à la crypte seront sécurisés pour prévenir tout risque. Les abords de l'église bénéficieront également d'interventions importantes. Le mur de soutènement sera consolidé afin d'assurer sa stabilité dans le temps. Les écoulements des eaux de pluie seront repris pour améliorer le drainage du site et limiter les dégradations liées à l'humidité. Une ganivelle sera installée en périphérie du mur surplombant l'impasse Saint Léonard, contribuant à sécuriser les abords et à structurer les circulations.

Pour accompagner la commune dans ce projet d'envergure, plusieurs partenaires institutionnels ont été sollicités pour cofinancer les travaux, parmi lesquels l'État, la DRAC, Rennes Métropole, la Région ainsi que la Fondation du patrimoine. À l'issue de cette première phase, trois autres étapes de restauration sont d'ores et déjà prévues dans les années à venir, afin de poursuivre la valorisation et la préservation de cet édifice emblématique du patrimoine local.